

Bassin Sud-Ouest Pôle |A|

Réunion par visioconférence des Référents Arbitrage Club et Animateurs Ecole d'Arbitrage Jeudi 06 mai 2021 – 19h30

Présents

Fabrice CHOFFY (Représentant CTA, Chambray), Pascal RIGOLOT (Langeais Cinq Mars), Benoît ACURCIO (Avoine, salarié), Jean-Dominique MAUBORGNE (Bléré Val de Cher), Soungalo SURGUET (ESVI Veigné, salarié), Damien SARRAZY (ESVI Veigné), Thomas PLECIS (Langeais Cinq Mars, salarié), Stéphanie BENETON (Loches), Ronan CHAMON (Bléré Val de Cher, salarié), Romain PIMOULT (Azay Véretz), Bruno DAUMAIN (FL St Aignan), Philippe DACHICOURT (St Avertin), Yannick MAUNET (HC du Blaisois, salarié), Vincent KIENER (St Martin), Joël JOUVE (Chambray)

Ordre du jour

- Rappel Bassin Sud-Ouest Arbitrage
- Présentation de la Mallette Ecole d'Arbitrage
- Présentation des actions du plan de reprise arbitrage
- Informations diverses
- Questions / réponses

Avant de commencer à suivre l'ordre du jour, chaque personne participante se présente en précisant son club et son rôle dans ce dernier.

Stéphanie fait un retour de toutes les informations en sa possession concernant le référent arbitre, l'animateur EA et les accompagnateurs de chaque club. Bruno et Yannick enverront par mail l'ensemble des informations demandées pour compléter le tableau concernant les clubs du CD41 du bassin.

En cas de modifications des moyens humains, tous les clubs doivent en informer Stéphanie pour mettre à jour la base de données.

1- Rappel - Bassin Sud-Ouest Arbitrage

Un rappel sur la composition du bassin SO est effectué. Le club de Vouvray sera rattaché au sous bassin ouest car il est déjà en collaboration avec le club de Chambray sur la mise en place de ses formations et suivis de JAJ.

Jean-Dominique pour le club de Bléré Val de Cher sera référent pour le sous-bassin Est, pas de référent pour le moment dans l'Est et Yannick pour le club du HC du Blaisois sera le référent pour le nord.

Précision sur le fait que Stéphanie sera le contact et référent principal du bassin Sud-Ouest pour tout ce qui concerne la coordination du pôle JAJ.

Rappel des moments de détections et de la formation des JAJ:

Le JAJ est en priorité formé au sein du club, il a le statut de JAJ Club.

Mi-octobre, le tournoi des coupes de l'avenir un moment de détection qui permet d'évaluer le niveau de compétences des JAJ Club présenté. Si le JAJ répond aux critères d'évaluations, il est gratifié du statut de JAJ T3 et sera convoqué sur les circonstances de formations du JAJ T2 sur un ou deux ans.

L'année suivante, fin octobre / début novembre, les meilleurs JAJ T3 sont convoqués pour être évalués sur la compétition des Interdépartementaux. Si le JAJ répond aux critères d'évaluations, il est gratifié du statut de JAJ T2 et intègre la formation de JAJ T1.

Dans le cas où le JAJ ne serait pas détecté sur ces moments fixes, il y a toujours possibilité de l'évaluer dans un club de proximité ou sur désignation avec suivi officiel.

2- Présentation de la mallette

Cette mallette est un outil d'aide à la mise en place de séance de formation au sein des clubs. Il ne s'agit pas d'un modèle qu'il faut suivre à la lettre. Les animateurs ont toute liberté pour l'adapter afin de se l'approprier.

Cette mallette doit être testée au sein des clubs qui devront me remonter les questions, modifications et autres à apporter. Présentation de l'accès sur le site de la Ligue et transmission du lien d'accès directement via le diaporama présenté.

3- Présentation du plan de reprise arbitrage jeune

Il est demandé à chaque personne présente de reprendre contact très rapidement avec tous les JAJ (Club, T3, T2 et T1) et de faire un bilan des éventuels effectifs pour la saison prochaine.

Cette information est à transmettre à Stéphanie sous une quinzaine de jours.

Dans chaque sous-bassin, un rassemblement JAJ sera organisé durant la dernière quinzaine du mois de mai. La période fixée n'est pas bloquée et en fonction des décisions gouvernementales et des possibilités d'organisation, il sera possible de programmer cette séance sur le mois de juin. Cependant, attention, le Challenge Sportif risque de réduire les possibilités de date sur cette période.

Précision concernant les JAJ concernés: JAJ club à potentiel pour obtenir le statut de JAJ T3 (exemple 2 JAJ de Blois détectés lors des Coupes de l'Avenir et pas de suite avait été donnée), JAJ T3 et JAJ T2 (n'ayant pas intégré le cursus JAJ T1)

La mise en place et l'organisation de cet évènement sont transmises aux clubs référents des sous-bassins : Stéphanie (sous bassin Ouest en attendant d'avoir un éventuel club référent), Jean-Dominique (sous bassin Est) et Yannick (sous bassin Nord en attendant qu'un club référent se manifeste).

A recontacter sous quinzaine pour finaliser la mise en place de ce rassemblement par sous-bassin.

Dans le cadre de l'organisation du Challenge Sportif juin 2021, il sera important de solliciter les JAJ pour arbitrer en cas de tournois. (En attente du schéma général d'organisation du Challenge Sportif par la COC Territoriale)

Information donnée au niveau du territoire concernant l'organisation de 2 visios à destination des JAJ T2 et T1. Noas Devaux, référent salarié au niveau du Territoire, convoquera les binômes concernés.

4- Informations diverses

Stéphanie fait un point sur les différents webinaire mis en place dans le domaine de l'arbitrage afin que l'ensemble des acteurs de l'arbitrage (référents arbitres clubs et animateurs EA) soit informé et puisse y participer.

Se renseigner des dates limites d'inscription aux webinaires du plan de reprise de la FFHB sur BeSport → Stéphanie

Concernant les formations et différentes classes virtuelles mise en place par l'ITFE Centre Val de Loire, Stéphanie rappelle la démarche de connexion à Campus des Handballeurs et précise l'importance de vérifier que le compte est bien sur le page d'accueil de l'ITFE de la Ligue.

Dans le cas contraire, une fois connecté à Campus, dans la partie « Formations territoriales » du menu situé à gauche de l'écran, sélectionner l'ITFE Centre Val de Loire. Voir capture d'écran ci-contre.



Stéphanie transmet à tous des liens d'accès à différents outils très utiles pour eux et certains à diffuser à leurs JAJ, JA et Officiels de table.

Enfin un point sur les évènements et dates à retenir est réalisé.

Il sera important de relancer rapidement les JAJ pour que leur licence soit qualifiée et qu'ils complètent le plus tôt possible leurs disponibilités dans Ihand-arbitrage pour permettre d'effectuer les désignations.

Les dates précises des Coupes de l'avenir et des Interdépartementaux seront précisées ultérieurement mais un rappel est fait pour que chacun soit mobilisé.

Concernant les stages de formation des JAJ T2, les dates seront également précisées ultérieurement. Une journée de formation sera organisée à chaque vacances scolaires (toussaint, hivers et printemps) dans chaque sous bassin. (1 journée et non 2 comme précisée dans le diaporama)

Fin de la visio à 21h